

220C2138
FR0010207795-OP005-R03

24 juin 2020

Ouverture et calendrier de l'offre publique de retrait visant les actions de la société

HARVEST

(Euronext Growth)

Le 23 juin 2020, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de retrait visant les actions de la société HARVEST, déposée par Alantra Capital Markets et Lazard Frères Banque, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Winnipeg Participations (cf. D&I 220C2096 du 23 juin 2020).

La note d'information de la société par actions simplifiée Winnipeg Participations (visa n°20-277 du 23 juin 2020) et la note en réponse de la société HARVEST (visa n°20-278 du 23 juin 2020) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 236-7 du règlement général, l'offre publique de retrait sera ouverte du **25 juin au 8 juillet 2020** inclus. Par ailleurs, il est prévu que le retrait obligatoire intervienne le **15 juillet 2020** après la publication de l'avis de résultat et de mise en œuvre du retrait obligatoire par l'Autorité des marchés financiers.

Société Générale se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de l'initiateur, des actions qui seront apportées à l'offre publique de retrait, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions non détenues par la société Winnipeg Participations. Les frais de négociation dans le cadre de l'offre publique de retrait seront à la charge des vendeurs.

Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre publique de retrait et son calendrier détaillé.